

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA MÉTHODE A ADOPTER

POUR ÉTUDIER

L'HISTOIRE DU XVIII^e SIÈCLE EN FRANCE

C'est un fait bien établi que notre XVIII^e siècle français est, en histoire, terre peu connue. En effet, c'est une époque où l'autorité souveraine ne parvient plus à établir comme au XVII^e siècle, avec Louis XIV, une centralisation suffisante et une certaine uniformité de direction. Il n'est donc plus possible à l'historien de s'attacher surtout au gouvernement central, à la vie de la Cour et de la ville, de voir relativement clair dans les relations de toutes les cellules avec l'organisme principal et dans leurs rapports mutuels. Et nous ne sommes pas encore au temps où la Révolution ayant fait table rase de tous les privilèges locaux et de tous les privilèges collectifs qui constituaient la défense de l'existence particulariste de chaque communauté, de chaque groupement, Napoléon pourra, pour un siècle et plus, imposer à la France une centralisation implacablement méthodique, une uniformité absolue d'institutions. Le XVIII^e siècle est aussi l'époque où le gouvernement n'a plus aucune continuité dans sa politique intérieure parce que le personnel dirigeant est d'une instabilité extrême, parce qu'en l'absence d'un monarque qui règne effectivement ou d'un principal ministre qui se fasse obéir, aucun accord n'est établi entre les ministres, eux-mêmes occupés à flatter ou combattre les influences qui se disputent dans la coulisse ou dans la ruelle la personne du Roi.

Le XVIII^e siècle est enfin l'époque où les ministres, accessibles bon gré mal gré aux suggestions d'une opinion publique désireuse de réformes et toutefois elle-même instable et capricieuse, où les

ministres, dis-je, oscillent de la routine léguée par les générations d'administrateurs dont ils héritent, aux initiatives les plus imprévues et les moins concertées.

Il n'est donc pas superflu, à l'heure où dans la paix le travail historique tend à reprendre, de signaler quelques-unes des lacunes, quelques-unes des erreurs les plus importantes dans nos connaissances sur le XVIII^e siècle français.

I

Tout d'abord, d'après même ce que je viens de dire, il ne suffit pas, dans cette période de faire l'histoire politique et administrative du gouvernement central pour comprendre et exposer l'histoire politique et administrative du pays. Indépendamment de la diversité des institutions et des privilèges sur tout le territoire, une synthèse ne sera réalisable qu'après de multiples analyses de la vie et de l'histoire locale dans la nation entière. Or, si par histoire locale on entend l'histoire administrative, celle-ci est si peu avancée qu'à peine possédons-nous sur quelques-uns des intendants des thèses et monographies. Grâce à des historiens de valeur nous connaissons Du Cluzel et son œuvre dans la généralité de Tours, Sénac de Meilhan dans celle de Hainaut et relativement Turgot en Limousin. Mais les autres ? Tout est à faire dans cet ordre de choses ¹. C'est au point que la Société d'histoire moderne s'est avisée naguère très justement qu'il fallait à cette entreprise une opération de début modeste mais indispensable : dresser la liste des intendants !

Mais l'histoire administrative n'est pas l'histoire locale tout entière, il s'en faut de beaucoup. Comment du reste comprendre l'action d'un administrateur si l'on ne pénètre pas dans l'esprit de ses administrés ? Pour les études d'histoire locale il faut que les travailleurs se résignent à quitter Paris et les dossiers des Archives nationales pour aller séjourner dans la lointaine province qu'ils auront choisie comme champ de leurs recherches. Et là même il ne leur suffira pas de s'enfermer dans les dépôts de documents départementaux, communaux, dans les archives notariales. Ils devront rechercher l'accès des sociétés savantes du crû. Ils ne devront pas

1. Le livre d'Ardascheff est une synthèse très nourrie, mais très brève, très rapide.

négliger davantage les familles, qui représentent encore les générations d'antan. Seul un long séjour leur permettra d'être admis à des foyers de fondation ancienne, et l'hospitalité qu'ils y trouveront leur imposera des devoirs délicats à remplir, une discrétion et un tact extrême dans l'usage des documents qui leur seront ainsi confiés. Mais dans les livres de raison et papiers de famille, dans la poussière des glanes et des notules il y a tant de chances de faire d'intéressantes découvertes ! Dans la bibliothèque constituée par un admirateur des philosophes et depuis délaissée ou encombrée de mornes hagiographies, on retrouvera à côté de Montesquieu, Voltaire, Rousseau, etc. les écrits de circonstance, les pamphlets et gazettes distribués sous le manteau et, ce qui est plus précieux, sur les marges de ces pages jaunies, les réflexions pressées, menues, en notes tracées d'une écriture nerveuse, de lecteurs qu'enfièvrerait la fierté d'appartenir au siècle des lumières, enfin les cahiers faits d'extraits de lectures, les recueils de pensées, de mots d'esprit, de chansons inspirés alors par l'actualité. Il n'est pas jusqu'aux résidences des gens de cette époque, qui par ce qui subsiste de leur économie intérieure, par leur mobilier, les estampes oubliées aux murs, tout cela commenté par les traditions familiales, il n'est pas jusqu'à ces vieilles demeures qui ne vous fassent, par l'âme, contemporain du XVIII^e siècle. Il n'est pas jusqu'à la campagne que l'on ne doive étudier, la campagne où grands seigneurs et bourgeois des villes avaient leurs châteaux et maisons des champs ; et dans ces résidences, parmi le décor qui les encadre et devant les horizons que leurs propriétaires avaient choisis pour lire et rêver, on se sent plus proche des provinciaux d'il y a deux siècles. L'âme confuse, effervescente, de Rousseau s'éclaire pour celui qui a fait le pèlerinage des Charmettes. En un mot, il est indispensable de devenir pour un temps l'hôte des contemporains de Voltaire dans la région adoptée, de connaître par le menu les familles notables d'alors, de refaire pour chacune d'elles le travail que Balzac s'était assigné pour les personnages, partiellement imaginaires cependant, de sa *Comédie humaine*. Par là seulement les documents emportés de Paris et ceux que l'on aura réunis sur place prendront vie. Par là seulement on se rendra compte de la multiplicité de personnalités, du fourmillement de passions qui s'agitaient loin de Paris et de Versailles et plus ou moins indépendamment du gouvernement central.

Dira-t-on que pénétrer dans la société très fermée des villes de province est une entreprise ingrate et rebutante? Assurément le travailleur venu du dehors, particulièrement s'il est un universitaire, un fonctionnaire, se voit entouré par les érudits indigènes et les familles du crû de méfiances inspirées des motifs les plus complexes. Seul l'archiviste qui dans ses dossiers détient dès son arrivée tant de secrets de famille et tant de moyens d'humilier ou de satisfaire les traditions vaniteuses et les prétentions généalogiques, seul l'archiviste triomphe rapidement de tout ostracisme préalable. Cependant, à mon sens, il y a peu de villes où vous ne découvriez à la longue quelque nature d'élite, quelque intellectuel au sens le plus noble du mot, de qui s'ouvrent à vous en toute confiance la pensée, la mémoire très renseignée sur le passé de ses compatriotes, dont plus tard, quand vous repartez, vous emportez le souvenir comme un des plus chers de votre existence, comme le souvenir non seulement d'un précieux collaborateur, mais d'un véritable ami.

II

Autre difficulté pour l'historien du XVIII^e siècle français. C'est une époque d'effervescence des esprits, où chacun, secouant le joug des idées du passé, rêvant d'institutions autres que celles du passé, s'ingénie à concevoir et formuler réformes de détail et projets d'ensemble. Et précisément, devant la carence ou l'incohérence du gouvernement central, les pouvoirs régionaux et les notabilités provinciales : intendants, magistrats, et ces prélats que les uns par ironie, les autres par admiration qualifiaient d'*évêques administrateurs*, et les seigneurs grands propriétaires, proposaient, appliquaient sur place une foule d'innovations. Comme ils ne pouvaient que laisser subsister par ailleurs le pullulement des institutions et coutumes datant du Moyen-Age, comme force leur était de ménager tous les privilèges dont se réclamaient nobles, ecclésiastiques, bourgeois, etc., ainsi que ceux des États provinciaux, des corps de villes et des communautés; comme une habitude de l'Ancien Régime, une de celles dont nous nous sommes le moins dépouillés, est « une règle sévère, une pratique molle » chez tous les gouvernants; comme l'exception était immédiatement placée à côté de la règle; comme, par exemple, les ins-

pecteurs des manufactures chargés de faire respecter le colbertisme fermaient les yeux sur les dérogations à ce système, il en résultait que sur la terre de France foisonnait le fouillis le plus enchevêtré de lois, règlements, anomalies et dérogations contradictoires. Il y a évidemment là de quoi faire hésiter les travailleurs empressés à établir un classement rigoureux des faits et des institutions, ayant hâte d'en dégager des idées générales pour construire une thèse sagement ordonnée. Seul un labeur minutieux et d'une extrême prudence permet d'éviter dans l'étude de cette période des généralisations téméraires. C'est d'ailleurs un danger qui n'échappe pas à la majorité des historiens.

Un autre danger est beaucoup moins connu, et contre ce dernier il est également nécessaire de se mettre en garde. Au désordre des institutions correspond le désordre des idées. J'ai indiqué plus haut combien sont précieuses à feuilleter les bibliothèques privées. Mais que n'a pas lu dans ce temps un homme d'Église, un gentilhomme, un bourgeois; d'autant qu'à beaucoup d'entre eux les privilèges qui protègent les revenus, la concurrence réduite au minimum dans la production économique, font une aisance assurée et de nombreux loisirs? Ajoutez les relations sociales multipliées, amènes et courtoises, les voyages et correspondances qui facilitent les échanges d'idées, la fermentation de pensée de ces générations réveillées du sommeil chagrin où Maintenon « la vieille Sultane » et son seigneur vétuste avaient plongé d'autorité les sujets. Talleyrand a dit qu'alors on connut la douceur de vivre. Pour compléter sa formule il aurait pu préciser : surtout la douceur de vivre par l'intelligence, par la vie de société, par la conversation. Si l'admiration fétichiste pour les grands classiques ne permet pas en littérature de s'écarter des modèles qu'ils ont laissés, par contre avec l'audace de la jeunesse, avec la générosité qui exalte les âmes, chacun se voue à embrasser l'infini des réformes politiques, administratives, juridiques, économiques; chacun se passionne à lire, méditer, commenter le plus grand nombre des écrits qui paraissent; chacun enfin veut écrire à son tour, quitte à se contenir dans le commerce d'une correspondance admirative avec quelque écrivain même de troisième grandeur, quitte à se dépenser en essais qui ne seront jamais publiés. Non seulement à Paris, mais dans toutes les capitales provinciales, dans toutes les villes secondaires où rayonne plus ou moins une

académie, une société de bienfaisance, une loge maçonnique, où soit Madame l'Elue, soit Madame la Conseillère au présidial tient salon, sont discutées et colportées les nouvelles de la société parisienne, les lettres venues de Ferney, etc., les ouvrages de « citoyens », de « patriotes » de la localité ou du dehors, sur les réformes nécessaires et la construction de la cité future. Comment réduire à ses éléments essentiels la pensée d'alors, comment distinguer les influences originelles, comment classer en courants d'idées ce bouillonnement ?

Je n'ai pas l'ambition de donner ici des directives et les règles d'une méthode. Je voudrais m'en tenir à quelques observations sur divers points.

Un avertissement préliminaire peut être adressé à ceux qui ne sont pas encore très familiers avec le vocabulaire même du XVIII^e siècle, avec sa langue politique dirais-je. On sait que la Révolution française s'est annoncée dans les mots bien avant de se traduire en faits, qu'à s'en tenir à la forme des propos tenus par les écrivains et orateurs, même par le public instruit, bien antérieurement à 1789 on verrait partout de véhéments révolutionnaires. Les termes de « citoyen » et de « patriote », le « droit de nature », « la justice et la raison » dans la bouche de ceux-là même qui devaient être le moins tentés de les invoquer, voilà ce qu'on rencontre sans cesse¹. Annoncer la Révolution devient une banalité. Assurément les mots ont contribué à préparer la chose : ils y ont d'avance accoutumé les esprits. Toutefois il est arbitraire de prendre trop à la lettre ces termes subversifs, d'envisager comme de portée immédiate et profonde les manifestations recueillies par exemple dans le très utile ouvrage de Rocquain, *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution*, de s'imaginer par conséquent que chaque année depuis 1715 la Révolution a failli éclater, et de voir dans Barbier, d'Argenson et autres, des prophètes de malheur à la divination infaillible. Les paroles les plus violentes, les aphorismes qui nous paraissent les plus incendiaires sont formulés très à

1. V. Aulard, *Révolution française*, 14 septembre 1912, la dix-neuvième mercoriale prononcée en 1715 par le chancelier d'Aguesseau sur *L'amour de la patrie*. V. aussi dans Lamoignon, *Les déplacements de souveraineté en Italie pendant les guerres du XVIII^e siècle*, le langage d'une proclamation de Don Gregorio Muntain, ministre de l'Infant Don Philippe, lors de la conquête d'une partie du Piémont par les Espagnols en 1743 : « Le roi d'Espagne est légitime souverain. ... par le droit de la raison » (p. 303, Paris, 1911, in-8°).

la légère et ceux-là mêmes de qui nous les tenons eussent été désolés qu'on voulût les traduire en faits. Il en est ainsi jusqu'au traité de Paris et jusqu'au triumvirat. Même alors la fermentation ne dépasse pas les limites des grandes cités et des villes de parlementaires. Nous sommes d'accord aujourd'hui pour admettre que Louis XV eût-il prolongé son existence et maintenu comme ministre Maupeou, la réforme de ce dernier aurait triomphé des dernières oppositions. La réprobation même contre Louis XV, si vive à Paris et dans la société éclairée, l'indifférence tout au moins répandue dans le public à son égard durant ses dernières années ne doivent pas faire illusion : la province, les campagnes, parce que mal averties de ses turpitudes et peut-être aussi par tradition ou par un loyalisme inconscient, l'ont regretté, l'ont pleuré. On ne doit donc pas s'abuser sur les écarts de plume ou de langage des Français contemporains de Montesquieu ou de Frédéric II, ils n'étaient pas plus disposés à renverser l'Ancien Régime par un cataclysme impitoyable que ces deux grands personnages, assurément pleins de circonspection.

Une seconde précaution à prendre à l'égard du vocabulaire politique du XVIII^e siècle, c'est de songer au caractère équivoque de ce vocabulaire. Malgré la vigueur des termes le langage employé est en réalité des plus malaisés à interpréter. Les mêmes dénominations ou définitions employées par deux écrivains correspondent à des notions absolument dissemblables. Je n'en veux pour preuves que le mot de *philosophe* qui désigne également un Condillac et un Voltaire, que celui de *monarchie* auquel Montesquieu donne un sens si intéressant et peu adopté jusqu'alors. Nombre d'écrivains, en outre, pour se faire lire du grand public et des femmes, sacrifient par trop à la littérature, recherchent le trait dans leur style et font, comme Madame du Deffand le disait méchamment de Montesquieu : « de l'esprit sur les lois ».

Il faut donc normalement, quand on étudie les idées du XVIII^e siècle, commencer par un examen critique de l'expression qui leur est donnée, de la forme qui les enveloppe.

Ce travail est aisé en comparaison d'un autre qui consiste à déterminer l'origine des idées qu'on a sous les yeux.

Pour répondre à cette nouvelle question, l'historien recherche dans quel milieu ont vécu les écrivains, les personnages en cause, quelles lectures ils ont faites. C'est la méthode ordinaire.

Mais il existe trois problèmes qu'il est nécessaire de résoudre préalablement et que l'on néglige trop souvent, sauf quand ces écrivains, ces personnages furent de première importance. Quels furent, dans leur jeunesse, leurs éducateurs ? Quelle fut, dans ce même stade de leur existence et depuis, l'influence de la religion et du clergé sur eux ? Quelle action ont exercée sur eux les femmes de leur entourage, qui, elles-mêmes, avaient reçu une éducation déterminée ? On a souligné que Voltaire avait été l'élève des Jésuites du Collège Louis-le-Grand, à Paris. Grâce aux travaux si informés de Loménie nous savons quelle fut la formation intellectuelle des Mirabeau, et les études si nourries et si méthodiques de M. Perroud ont mis en pleine lumière l'état d'esprit de Madame Roland et la part qu'elle prit à la carrière de son mari. Il manque de pareilles enquêtes sur la haute société et la bourgeoisie, sur les familles notables en général, dans les diverses provinces et cités de cette époque.

Prenons la question de l'éducation. La clientèle des jeunes gens de la bonne société se répartissait entre les collèges des Universités et ceux des Jésuites, ceci jusque trente ans avant la Révolution. Que valaient, que voulaient, qu'obtenaient les premiers de ces établissements à l'égard de leurs élèves ? Nous n'avons quelques renseignements que sur ceux de l'Université de Paris. La seule constatation d'ensemble est que les collèges universitaires donnaient un enseignement presque exclusivement humaniste, que le bon Rollin et ses confrères suscitaient, entretenaient, par tous les procédés pédagogiques alors en honneur, l'admiration des Républiques antiques de la Grèce et de Rome. Et l'on peut bien penser que de la sorte ils inculquèrent dans les esprits le vocabulaire révolutionnaire dont j'ai tout à l'heure essayé d'indiquer l'action sur les idées et sur les événements.

Toutefois les collèges proprement universitaires périlclitaient. Leurs régents renfrognés, maniaques, pédants et solitaires avaient un ascendant limité à la durée des classes. Ce n'était pas à eux que l'élite noble et riche confiait ses enfants. C'était à la Compagnie de Jésus dont les collèges étaient si nombreux dans le royaume. Et quelles idées les jeunes générations ont-elles emportées des collèges des Jésuites, nous ne le saurons qu'après historique de ces établissements, qu'après étude des familles qui, de père en fils généralement, furent élevées dans chacun d'eux. La seule consta-

tation d'ensemble admissible jusqu'à présent est identique à celle que l'on déduit de l'enseignement universitaire. C'est au sortir des collèges de l'illustre Compagnie que l'on était en pleine possession du vocabulaire révolutionnaire. Les élèves des Jésuites, un Robespierre par exemple, restaient pénétrés pour leur vie des périodes enflammées du *Conciones*, et tous plus ou moins avaient, au nom de Brutus, condamné en termes violents la tyrannie de César et provoqué à l'assassinat du dictateur. Un enseignement aussi consciencieusement humaniste, l'exaltation des Anciens en vers latins et en prose latine, sur les bancs de la classe et sur les tréteaux du théâtre que possédait chaque collège, ont sans doute contribué à persuader aux disciples des bons Pères, sans qu'ils eussent besoin de recourir à Montesquieu, que les Républiques antiques étaient fondées sur la vertu et que l'idéal du citoyen était réalisé dans les héros de Plutarque. Parfois même, semble-t-il, cet enseignement fut plus direct¹. Un ironiste en conclurait que les voies de Dieu sont impénétrables. Je me contente de demander que l'on mette en lumière l'action à la fois pédagogique et politique des Jésuites au XVIII^e siècle. Sans compter que leurs héritiers dans les Écoles, les Oratoriens entre autres, malgré de fortes tendances à la réforme des méthodes, ne modifièrent pas leurs conceptions essentielles. Peut-être des érudits de la Société de Jésus ont-ils en préparation des monographies sur cette question, et leurs riches archives ne pourraient manquer de nous procurer la pleine lumière. Même avec cette perspective et tout en se félicitant de cette collaboration, les travailleurs séculiers et laïques devraient se frayer un sentier parallèle dans ce domaine trop peu exploré. Si l'accès aux documents de la Société de Jésus leur demeurerait refusé, il leur serait toujours loisible de s'attacher à scruter la mentalité des générations qui passèrent par les collèges de la Compagnie pour discerner dans quelle mesure persista l'influence éducatrice de ces maîtres.

Il ne suffirait pas du reste d'envisager les Jésuites comme corps professoral. Il faudrait y joindre leur participation à la vie intel-

1. Dans un article du *Mercur de France* (tome CXII, p. 646), je lis, sans pouvoir vérifier, que le P. Porée, à Louis-le-Grand, quelques années après la mort de Louis XIV, déclarait dans une harangue : Sous la monarchie, « le roi et les grands du royaume regardent ordinairement comme perdu tout le temps qu'ils n'emploient pas à la guerre. Au contraire, la politique des états républicains est de conserver et de procurer la paix ».

lectuelle des Académies, sociétés savantes et salons des capitales provinciales, participation qui fut des plus actives, souvent intéressante et même fructueuse, qui montre qu'à côté de purs humanistes l'Ordre comptait des esprits orientés vers la science et ses méthodes, que ses membres étaient parmi les orateurs et coryphées les plus féconds des cercles soit érudits soit mondains.

Et somme nous savons beaucoup trop peu sur l'éducation de la société noble et bourgeoise au XVIII^e siècle, sur l'éducation que donnaient en particulier les Jésuites. Tant que cette lacune ne sera pas comblée, le problème de l'origine des idées adoptées par les gens de cette époque restera singulièrement ardu.

Même observation pour l'action religieuse du clergé vis-à-vis des laïques, non du clergé considéré comme corps et de l'Église considérée comme puissance, mais des personnalités ecclésiastiques mêlées à la vie de tous. On commence à admettre que le XVIII^e siècle ne fut pas le siècle de l'athéisme. Mais il ne fut même pas le siècle de l'anticléricalisme, du moins vis-à-vis des individualités du clergé. Sans doute chez les gens éclairés le besoin du divin trouvait à se satisfaire suffisamment par le déisme. Encore ce déisme s'accompagnait-il souvent du maintien des pratiques religieuses les plus essentielles, parce que c'étaient des habitudes, des traditions à la fois respectables et d'utilité sociale, ou même parce qu'elles étaient conformes aux règles de la prudence. D'autre part nobles entrés dans l'épiscopat et bourgeois entrés dans le clergé paroissial des villes ne requéraient plus de manifestations de stricte adhésion au dogme, sinon de la part des jansénistes ; ils glissaient eux-mêmes sans s'en douter au déisme comme à la tolérance dans les diverses circonstances de la vie de société. C'est le temps où la Sorbonne enfante un Turgot et un Morellet, où dans l'épiscopat brillent Talleyrand, Champion de Cicé, Loménie de Brienne, lequel laisse le bon abbé Audra collaborer ardemment avec Voltaire au salut de Sirven tant qu'Audra n'est pas compromettant. Il apparaît ainsi que laïques et ecclésiastiques s'accordaient sur le maintien et le respect d'une religion de bonne compagnie, en attendant que les conflits révolutionnaires vinssent mettre en péril l'orthodoxie et l'Église, et réveiller par suite au fond des âmes ecclésiastiques une foi méfiante et irritée. Enfin quand on parcourt les généalogies des familles de l'élite provinciale, on voit que, comme aujourd'hui à nouveau, la plupart don-

naient un ou plusieurs de leurs enfants à l'Église¹. Effet des coutumes et lois successorales, dira-t-on. L'explication ne vaut que pour certains cas, et, quoiqu'il en soit, de toute évidence ces ecclésiastiques devaient sur leurs parents et parentes exercer une action, une influence qu'il importe de rechercher quand on étudie la formation des idées d'alors. Madame Roland, malgré sa flamme intérieure et sa prédilection pour les audaces de la pensée, dut, avertie par son tact et sa délicatesse de sentiments, faire des concessions couramment au frère aîné de son mari, le chanoine Dominique Roland, du moins jusque 1789. Pouvait-il en être autrement dans la plupart des familles ? C'est pourquoi l'on manque à la logique et l'on fait abstraction de la réalité quand on néglige le rôle des ecclésiastiques sur la formation des idées dans les milieux où ils se trouvaient.

Autre lacune : la mentalité des femmes, à cette époque où l'homme de bon ton acceptait de si bonne grâce l'ascendant de l'esprit féminin. Sans doute on a étudié la Pompadour, Madame Geoffrin, etc., etc., les grands premiers rôles de l'intrigue et de l'intellectualité. Mais les femmes de haute condition et de condition moyenne qui n'intriguaient que pour pousser leur mari, qui ne lisaient et recevaient qu'après avoir consacré le plus clair de leur pensée à leur foyer ? Et pour prendre la question à l'origine, quelle éducation, avant leur mariage, les jeunes filles avaient-elles emportée du couvent ? Allèguera-t-on, pour écarter la difficulté, que la clôture, la discrétion absolue des maisons religieuses font de ce sujet un domaine interdit à toute investigation ? Assurément les ecclésiastiques seuls ont beaucoup de moyens d'information sur l'œuvre pédagogique des communautés de femmes. La plupart de ceux qui s'y consacrent songent surtout à faire œuvre d'édification ; et si le cardinal Mathieu s'est préoccupé plutôt de faire œuvre d'historien, les pages qu'il a laissées sur les congrégations féminines de Lorraine sont assez superficielles et n'ont guère suscité d'émules. Aussi la question demeure entière. Il n'y a pourtant pas impossibilité de l'aborder. C'est encore au beau travail que M. Perroud nous a donné sur la formation intellectuelle de Madame Roland et de ses amies comme sur toute son existence, que je pense en formulant cet acte de foi. Prétendra-t-on d'autre part

1. Sur cinq frères Roland, trois sont d'Église.

que les religieuses vivant complètement à l'écart du monde et confinées dans un cercle étroit de traditions et de croyances immuables, leurs élèves sortaient de leurs mains réfractaires pour toujours à toutes les idées du siècle ? Ce fut le cas assurément pour beaucoup, et celles-là l'éducation reçue au couvent les éloigna de prime abord du déisme et de l'envie de philosopher, pour ensuite, lors de la Révolution, les entraîner dans la réaction par horreur du schisme constitutionnel. Mais ce fait même, quand il s'est produit, doit être relevé, d'autant plus que généralement, après avoir impatiemment supporté l'émancipation de pensée de leurs époux, elles les précipitèrent avec elles dans la contre-Révolution. L'opinion cependant est trop absolue. Elle ne tient pas compte de la mondanité de nombreuses maisons religieuses qui laissaient pénétrer les échos du dehors. Elle n'explique pas comment certaines jeunes filles, à peine rentrées dans la famille, y donnaient libre cours à un appétit de lectures, y montraient une curiosité d'esprit qu'on ne peut attribuer complètement à une réaction vis-à-vis des contraintes de naguère. Il est un fait indéniable, à savoir que fréquemment au temps de Louis XV et surtout de Louis XVI, la jeune femme de bonne famille, à peine émancipée par le mariage, se considère comme vivant « au siècle des lumières » et qu'elle aura sur son mari, sur sa parenté, un rayonnement intellectuel considérable. Dans une ville secondaire comme Valence, le lieutenant Bonaparte trouve des salons tenus par des femmes charmantes et qui lui ouvrent bien des horizons sur la nécessité de meubler son esprit. La chose est encore moins contestable pour les cités de noblesse parlementaire comme Aix-en-Provence, Rennes, etc., pour les villes de haut négoce où la bourgeoisie de grande fortune se plaît à recevoir, comme Bordeaux, Lyon, Nantes, etc.

Indépendamment des lacunes qui subsistent dans l'étude de la pensée du XVIII^e siècle, signalons une cause permanente d'erreurs. On attribue de préférence les idées politiques et sociales des hommes de ce temps à leur éducation littéraire et humaniste. J'ai indiqué plus haut qu'il y a du vrai dans cette thèse. Cependant les idées politiques et sociales d'alors dérivent davantage d'une adhésion plus ou moins consciente, plus ou moins réfléchie, mais très généralement répandue, aux principes et à la doctrine professée en économie politique par l'école dite physiocratique. En outre si les hommes du XVIII^e siècle ont adhéré à la doctrine phy-

siocratique, c'est qu'elle cadrerait avec les résultats de leur expérience journalière, qu'elle flattait leurs intérêts, qu'elle promettait, une fois passée dans les faits et traduite en réformes, de satisfaire et leurs besoins et même leurs ambitions.

Sans doute on s'enthousiasmait à cette époque pour Fénelon et Rousseau, certains lisaient Young et Thompson, et d'autres Gessner, la plupart se plaisaient aux fadeurs d'un Florian et aux descriptions si vides de poésie d'un Delille. A la suite on se découvrait une âme pastorale, on jugeait moral, salubre et exquis le retour à la vie rustique, tandis que peu à peu les bonnets à la laitière et les robes de linon paraissaient autrement seyantes et gracieuses que les toilettes d'apparat et les étoffes somptueuses à la Pompadour. Cependant ce réveil d'inclinations et de goûts champêtres s'explique encore mieux par le retour à la terre qui se manifeste de tous côtés. Jusqu'au milieu du xviii^e siècle la France avait été un pays de propriétaires fonciers. La terre était, aux yeux des riches et des aisés, la forme préférée de capital à faire fructifier. Les placements dans l'industrie et dans la banque n'étaient vus qu'avec méfiance. Puis Colbert, à coups d'ukases, avait obligé nombre de bourgeois des grandes villes à mettre des fonds dans des entreprises industrielles et de commerce, dans la colonisation, par exemple quand il contraignait le patriciat de Lyon à figurer sur la liste des actionnaires de la Compagnie des Indes. Au xviii^e siècle, à la suite du système de Law et du développement du trafic avec les Iles, de la suprématie de nos produits de luxe et de nos modes en Europe, le commerce et l'industrie prospéraient par l'initiative même des particuliers et non plus seulement sous l'impulsion de l'État. Néanmoins la terre demeura le capital préféré du plus grand nombre. Le bourgeois enrichi dans le négoce, le titulaire d'un office, le robin tenait à posséder de la terre, surtout s'il avait l'ambition et quelque espoir de se glisser dans la noblesse, car il n'était de vrai noble dans l'opinion que celui qui faisait figure de propriétaire, qui possédait un château, à tout le moins une ancienne maison forte. A défaut de domaines ainsi susceptibles de l'aider à se hausser dans l'échelle sociale, le courtaud de boutique visait, pour le jour où il aurait fortune faite, à acquérir une maison des champs. L'amour-propre n'était pas seul en jeu dans de tels projets. La valeur de l'argent diminuait beaucoup alors et celle des denrées, matières premières et produits fabriqués allait croissant.

Les exemples et résultats de l'agronomie pratiquée en Angleterre, exemples et résultats que les théoriciens physiocrates étaient les premiers à répandre dans le public, les procédés employés de l'autre côté de la Manche pour obtenir de belles récoltes, stimulaient les propriétaires français, les poussaient à faire rapporter le plus possible à la terre, à inculquer à leurs fermiers, vigneron, etc., des méthodes d'exploitation perfectionnées. Et, quoique dans des proportions quelque peu décevantes et qu'explique la routine du cultivateur, il y eut vraiment surproduction agricole. Au reste il ne suffit pas d'envisager le revenu précis en argent, rentes d'origine ancienne et redevances pécuniaires toujours contestées par les fermiers et parfois contestables, que le propriétaire tirait de son fonds. On doit faire état du revenu en nature. Le bourgeois qui allait le dimanche promener sa famille à sa maison des champs en rapportait légumes, fruits, produits de tout genre pour la consommation du ménage. Quand il prolongeait ses séjours à la campagne, vivant à très bon compte sur le fond même, il réalisait des économies sérieuses. Enfin dans l'année, périodiquement, vin, fourrage pour les chevaux de son carrosse, comestibles provenant de la basse-cour, de l'étable, du jardin lui étaient apportés par l'exploitant et aidaient grandement à son existence matérielle. Le revenu en nature tiré des terres devait donc être considérable quoique nous ne puissions guère l'évaluer. Ainsi s'explique en partie l'attachement que conservent les propriétaires du Midi pour ce mode d'exploitation qu'est le métayage à mi-fruit, bien qu'il soit une source de chicanes incessantes entre propriétaire et fermier.

Aussi parmi les détenteurs du sol, tous ceux qui étaient plus ou moins éclairés, c'est-à-dire les gros et moyens propriétaires, ont fait adhésion aux théories des physiocrates. Précisément les physiocrates, dans l'intérêt d'un rendement plus élevé, combattaient la petite propriété au profit des moyens et des grands domaines. Surtout les physiocrates proclamaient la terre la grande source des richesses ; ils réclamaient pour ses possesseurs toutes les facilités d'exploitation et de vente des récoltes, toutes les faveurs du pouvoir, en même temps qu'ils prodiguaient les conseils et les directions pour l'accroissement du rendement des terres. Avec les sociétés dites d'Agriculture, les cercles et groupements de tout genre prêchaient le retour à la terre. Et ces faveurs du pouvoir

qu'ils sollicitaient de façon pressante, les physiocrates les obtinrent dans la seconde moitié du siècle. Tandis que la libre circulation des grains à l'intérieur du royaume était décrétée en 1763, pour une durée assez éphémère il est vrai, intendants, administrateurs de toute catégorie faisaient pénétrer dans les pays de France les plus reculés l'impression que les physiocrates et les propriétaires avaient l'oreille des gouvernants. La littérature, l'action des économistes physiocrates, le goût de la propriété foncière en étaient intensifiés.

Bien plus, la doctrine des physiocrates suscitait, nourrissait dans les âmes des ambitions analogues à celles qui poussaient à l'acquisition de la terre le bourgeois épris d'anoblissement. Les physiocrates demandaient pour la nation la concession de droits politiques, étant entendu que la nation se composait des seuls propriétaires, les propriétaires constituant la force vive du pays à l'exclusion de tous autres Français, les propriétaires supportant l'essentiel des charges publiques, représentant tous les intérêts légitimes et donnant des esprits sages et des administrateurs d'expérience par la gestion de leurs domaines. N'avait-on pas sous les yeux, dans cette Angleterre qu'on admirait, qu'on jalousait, le spectacle du rôle prépondérant joué dans la paroisse, le comté et à partir de Georges III dans la vie du Parlement par la gentry ? Adhérer à la doctrine et à l'école physiocratique, c'était travailler à la réalisation de plans politiques d'où sortirait pour la France une nouvelle noblesse sous la forme d'une aristocratie foncière qui ferait enfin place aux bourgeois et robins sur le pied d'égalité avec les gentilshommes. L'envie et l'orgueil comme le calcul trouvaient à se satisfaire par l'adoption des revendications d'un Dupont de Nemours, d'un Mercier de la Rivière, d'un Turgot, d'un Morellet.

En arrondissant ses terres et en les faisant fructifier, en professant le dogme physiocratique, on se sentait même devenir meilleur, et on en éprouvait une vanité quelque peu pharisaïque. Les physiocrates n'affirmaient-ils pas que le retour à la vie des champs était un moyen de régénération physique et morale, qu'à se retrouver en pleine nature loin de la corruption des villes, on refaisait sa santé, on reprenait goût à la pureté, aux vertus familiales, etc. ? Par là les raisonnements de l'économie politique rurale réveillaient dans les âmes l'écho des effusions lyriques de

Rousseau et de son école, se confondaient avec ces impressions désintéressées ; et, très sincèrement, les riches propriétaires se croyaient sous le charme attendri de lectures littéraires et conquis à un idéal de simplicité et d'innocence champêtre, alors qu'ils se souciaient d'agrandir leurs terres, d'en tirer plus de revenus, d'acquiescer en plus par la possession de la terre un rôle politique.

C'est pourquoi, au début de la Révolution, la société française sera en grande majorité physiocrate de théories, attachée dans la pratique à la propriété rurale. M. Weulersse a bien eu raison de consacrer à l'école physiocratique un ouvrage de dimensions très considérables et extrêmement renseigné¹. Ce sujet requerrait une étude des plus amples et l'on ne saurait exagérer la place des doctrines physiocratiques, la part de la propriété foncière dans la vie politique, économique et sociale de la période antérieure à 1789. La période postérieure ne fait que confirmer cette impression. C'est parce que la majorité de la Constituante sera physiocrate d'idées et faite de gros et moyens propriétaires fonciers que la Constitution de 1791 sera censitaire et en faveur des détenteurs de la terre, après que l'Assemblée aura libéré cette terre des redevances qui l'accablaient et en aura facilité l'accès aux aisés de la bourgeoisie et de la classe paysanne par l'opération des biens nationaux. Après l'intermède de 1793-94 où la Convention, obligée de s'appuyer sur le peuple, réservera ses faveurs à la démocratie des villes et s'efforcera de créer avec la petite propriété foncière une démocratie rurale qui fasse équilibre aux riches propriétaires bourgeois, la Constitution de l'an III reprendra les errements de celle de 1791, suivis désormais par l'administration napoléonienne, par la Charte de 1814 et 1830 et les gouvernements de 1815 à 1848.

Nous pouvons donc affirmer qu'on se fourvoie quand on attribue le courant d'idées qui prédomine dans la seconde moitié du XVIII^e siècle surtout à des tendances lyriques et sentimentales, à des émotions désintéressées provoquées par la littérature. L'origine en est dans les théories physiocratiques, elles-mêmes inspirées par les intérêts et les besoins qui dominaient les contemporains, et adoptées pour ce motif par les contemporains.

D'où vient que l'on commette une telle erreur ? Elle est due à la diffusion des essais et ouvrages de critique littéraire, bien plus

1. Weulersse, *Le Mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770*, Paris, 1910, 2 vol. gr. in-8°.

accessibles au grand public et séduisants que la lecture de Dupont de Nemours et du marquis de Mirabeau. Les goûts agrestes et les fantaisies bucoliques de la société du XVIII^e siècle sont une mine d'anecdotes, un sujet inépuisable de thèmes faciles, légers et aimables pour les journalistes et chroniqueurs mondains en quête de copies. Rien de plus aisé, rien de plus gracieux, rien qui plaise mieux à l'imagination et au cœur d'un auditoire élégant ou de lectrices éprises de distractions sans fatigue et de petits émois, que l'évocation par un virtuose de la conférence ou un écrivain académique d'une Marie-Antoinette dans le cadre de Trianon, et d'une Cour empressée à mettre les bergeries à la mode. A quoi bon chercher davantage pour expliquer le retour à la vie champêtre ? Ainsi se répand, se transmet et se répète le mythe des origines littéraires et poétiques des idées prérévolutionnaires.

Dernière question sur la formation intellectuelle des contemporains de Louis XV et Louis XVI : de façon générale est-il toujours possible de discerner la filiation de leurs idées, de déterminer avec une précision rigoureuse ce que j'appellerais leurs « appellations d'origine » ? Le procédé est arbitraire qui consiste, après avoir catalogué les opinions d'un personnage, d'attribuer celle-ci à telle lecture et telle influence, celle-là à telle autre, de reprendre comme une affirmation doctorale l'ironique refrain : « C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau ! » Semblable opération subit trop souvent l'empreinte des circonstances, les suggestions de l'actualité. Naguère, à part les travailleurs qui avaient rencontré sur leur chemin des meneurs de la Révolution appartenant au protestantisme, les historiens négligeaient totalement parmi les causes de fermentation des esprits au XVIII^e siècle les inspirations dues à la Bible. Aujourd'hui, l'intervention américaine nous ayant créé des devoirs de politesse, c'est à qui retrouvera dans la pensée des sujets de Louis XV et Louis XVI, et ceci au petit bonheur, les leçons des ancêtres du président Wilson, des puritains de la Nouvelle-Angleterre, eux-mêmes héritiers des pèlerins de la May Flower, de John Knox et de Calvin. Surtout quand on s'ingénie à recenser et étiqueter, vis-à-vis des idées d'une époque, leurs diverses généalogies, on fait abstraction des phénomènes si puissants d'assimilation, de digestion serais-je tenté d'écrire, que pratique l'esprit humain sur toutes les lectures, discours et impressions qu'il enregistre. Après que l'esprit humain a complètement

transformé pour en faire sa substance propre toute cette nourriture intellectuelle, si l'on manque de renseignements précis par ailleurs, les démonstrations catégoriques deviennent impossibles. Le plus prudent, semble-t-il, est de récapituler quels aliments ont été à sa portée pour développer sa pensée, puis d'établir quels événements ont pu, dans la foule d'idées qu'il avait acquises, mettre au premier plan dans son esprit celles qu'il a manifestées. C'est en accord avec la réalité des faits, ou par réaction contre la brutalité de cette réalité, que nos idées sortent des profondeurs de notre être psychique et de la pénombre du subconscient. Est-ce parce qu'ils étaient devenus démocrates et républicains par leurs lectures que les hommes de 92 et 93 ont proclamé, ont tenté d'appliquer des principes de république démocratique ? N'est-ce pas plutôt parce que, pour renverser le Roi et ensuite pour tenir tête à la coalition et à la Contre-Révolution, il fallait obtenir l'appui du peuple des ouvriers et des paysans de France ? Dans cette situation les réminiscences de ce qu'ils avaient lu et entendu sur la précellence et la vertu de la république démocratique se sont imposées à leur souvenir, sont apparues à l'ordre du jour de leur pensée, refoulant momentanément toute réminiscence d'un autre ordre. Ils se sont crus cependant guidés par les idées pures, mais, parce que tout être pensant a besoin de prêter à sa conduite la portée générale ainsi que le caractère idéaliste que réclament en lui la raison et la dignité humaine.

Démêler les influences intellectuelles qui se sont exercées sur la formation d'un esprit ne suffit donc pas à expliquer l'origine de ses idées. Il faut encore rapprocher les idées qu'il a exprimées et les circonstances dans lesquelles il les a exprimées, car fréquemment c'est à l'appel de telle ou telle circonstance que telle ou telle influence intellectuelle s'est réveillée en lui sous forme de l'idée que nous étudions.

III

Une ultime réflexion devrait être présente à la pensée de l'historien de cette époque. Jusqu'à quelle couche, jusqu'à quelle classe de la population les idées de la haute société ont-elles pénétré ? De nombreux ouvrages ont répété que le peuple de France

était devenu révolutionnaire par ses lectures. L'équivoque même à laquelle prête le mot « peuple » a contribué à généraliser cette opinion. Par « peuple » s'agit-il de la nation prise dans son ensemble ? Ici l'affirmation échappe à toute discussion par sa généralisation audacieuse. S'agit-il de la classe populaire ? Alors les objections se présentent en nombre à l'esprit. La première et qui pourrait peut-être suffire est que le peuple, surtout dans les campagnes, ne savait pas lire. Dira-t-on qu'une foule de revendications et de protestations sont arrivées sous forme verbale jusqu'à son entendement ? La chose est vraisemblable pour le peuple des villes, journellement en contact avec les esprits éclairés, les caractères frondeurs, les tempéraments d'opposition et qui, au surplus, ne manquait pas de gens instruits et obligeants disposés à lui faire la lecture. Peu importe du reste si thèmes, maximes et propos dangereux parvenaient déformés à ses oreilles : souvent ils ne l'émouvaient que davantage.

Mais le peuple des villes, comparé à celui des campagnes, n'était qu'une minorité. Or les paysans étaient bien plus illettrés que les ouvriers, ils avaient dans de bien moindres proportions l'écho des discussions de la classe supérieure. Très sensiblement plus arriéré qu'aujourd'hui, méfiant et réfractaire aux nouveautés de tout ordre, le paysan s'attachait avec un entêtement obstiné aux quelques idées héritées de ses ancêtres tant qu'elles n'étaient pas contraires à ses intérêts. On peut donc admettre que le mouvement intellectuel du XVIII^e siècle ne pénétra guère jusqu'à la classe des paysans. Il faut avouer que les premiers à prétendre le contraire, ce furent les nobles et les bourgeois de ce temps. Mais quand on voit sous quelles espèces les citadins se représentaient les ruraux, lorsqu'on se rappelle que le personnage qui, rentré à la ville, applaudissait sur le théâtre Annette et Lubin, Annette en robe à paniers, Lubin en petite veste élégante à rubans de soie, lorsqu'on se rappelle que ce personnage avait sans doute peu auparavant disputé âprement sur ses intérêts, à sa maison des champs, avec Lubin et qu'il avait pu voir Annette et Lubin non pas sous les aspects de bergers d'opéra-comique, mais sous les apparences de « tas de fumier ambulants », on demeure sceptique sur le témoignage des propriétaires fonciers d'alors à l'égard des travailleurs de la terre. On ne s'explique même pas comment ils arrivaient à s'imaginer un monde de paysans heureux sur lesquels ils pourraient

pleurer de tendresse, comment ils réussissaient à draper devant leurs propres yeux un horizon de contes bleus, bien qu'il faille enregistrer plus proche de nous un autre cas d'aveuglement collectif : l'ignorance absolue où demeurèrent jusqu'au 10 décembre 1848, la bourgeoisie et la classe ouvrière de la première moitié du XIX^e siècle sur le fétichisme bonapartiste des campagnes.

J'ajoute que l'adhésion apportée par les paysans au mouvement de 1789 s'explique très suffisamment sans qu'il soit nécessaire de leur prêter une pensée riche de critiques et de projets. Que le paysan eût des besoins plutôt que des idées, des passions plutôt que des principes, il n'en a pas moins accueilli les idées et les principes quand il s'est rendu compte que ses besoins et ses passions en seraient fortement étayés. Lors des États Généraux, il a laissé fréquemment les bourgeois rédiger ses cahiers, habiller de généralisations philosophiques et diluer en périodes sentimentales l'expression de ses griefs précis et de ses rancunes farouches. Ce n'est pas une raison pour lui attribuer les idées de la classe dirigeante. En adoptant cette conception fausse on ne pourrait s'expliquer pourquoi, dès qu'il eut assouvi ses colères et ses appétits, dès qu'il fut en possession de la terre, il se détourna d'une Révolution qui, tout en glissant au régime démocratique, accablait son domaine, par l'organe des représentants du peuple en mission, de réquisitions de tout genre au détriment du revenu.

IV

Il y aurait bien d'autres lacunes, bien d'autres causes d'erreurs à signaler aux historiens qui abordent le XVIII^e siècle français. Au contact d'une des époques les plus nobles du passé puisque c'est une des plus riches d'intellectualité, d'une des plus intéressantes parce que c'est une ère de transition, d'évolution, j'ai été surpris de voir combien en réalité elle était ignorée de nous. J'ai cherché des raisons de cette ignorance. J'en relève ici quelques-unes, je ne saurais les relever toutes.

L. LÉVY-SCHNEIDER.